

[CAMAIL]

— 244 —

formait calotte rembourrée, recevait le heaume ou une cervelière de fer. Les jambes étaient armées de chausses fabriquées comme la broigne (voyez en A), et s'attachaient chacune, par une courroie latérale *b*, à la ceinture qui entourait la cotte de dessous, faite de grosse toile en double avec plastronnage, et terminée par une jupe très-courte prise sous les braies de toile, retenues de même par la ceinture ou par la jupette de la cotte, au moyen d'aiguillettes. Pour faciliter le passage des pieds dans les bas-de-chausses armés, au-dessus du talon, en *c* (voyez le détail C), il était laissé une ouverture que l'on bouclait quand les chausses étaient mises. Les braies de dessous descendaient jusqu'aux talons, et étaient munies de sous-pieds, pour ne pas être relevées par le frottement des chausses armées.

La broigne, pendant le XIII^e siècle et le commencement du XIV^e, était souvent portée par les piétons, archers et arbalétriers. Elle fatiguait moins que le haubert de mailles, qui n'était admis que pour les hommes d'armes à cheval; et, comme nous l'avons dit, elle coûtait moins cher.

Lorsque l'on commença d'adopter les plates, la broigne était meilleure, sous ces plaques d'acier, que le haubert de mailles.

On cesse de porter la broigne vers le milieu du XIV^e siècle, c'est-à-dire au moment où l'on remplace les cottes d'armes flottantes par des corselets et justaucorps composés de plaques de métal assujetties à des pourpoints de peau ou d'étoffe fortement rembourrés.

BUFPE, s. f. De l'italien *buffa*, partie du casque qui couvrait les joues. (Voyez BARBUTE.)

C

CABASSET, s. m. Casque sans visière ni gorgerin, et qui n'est guère usité qu'à dater du milieu du XVI^e siècle.

CAMAIL, s. m. Partie du vêtement de l'homme d'armes qui couvre la tête et les épaules, et qui est faite de toile double ou de peau d'abord, puis renforcée de petites plaques de fer rivées ou d'anneaux cousus; puis enfin composée de mailles.